



Retour sur la journée du mardi 1er mars 2016

# A (ré)écouter : "Patrimoine écrit : du plan de conservation au plan d'urgence"

Mardi 1er mars, l'Arald, en collaboration avec la DRAC Auvergne – Rhône-Alpes, organisait une rencontre professionnelle pour réfléchir aux enjeux d'une conservation exigeante et sensibiliser les professionnels sur la mise en place de plans d'urgence. Pour ceux qui n'ont pas pu être présents et pour ceux qui souhaitent réécouter les propos qui se sont tenus, la journée a été enregistrée. Retrouvez ici l'ensemble des interventions.

Organisée aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, cette journée a rassemblé plus de cinquante professionnels du patrimoine écrit (bibliothécaires, archivistes, restaurateurs, etc.), venus de tous les départements de Rhône-Alpes, d'Auvergne et d'ailleurs en France (Rennes, Nîmes, Sélestat, etc.).

## La Charte de la Conservation dans les Bibliothèques

La matinée, consacrée à la *Charte de la Conservation dans les Bibliothèques* a permis de réfléchir à la notion de patrimonialisation et de présenter ce nouvel outil déontologique, de sa conception à ses possibles mises en application. Qualifiée de « boussole » par Noëlle Balley, chef du bureau du Patrimoine du Service du livre et de la lecture du Ministère de la Culture et de la Communication, la Charte n'énonce pas de règles définitives mais émet des recommandations. Elle permet aux professionnels d'évaluer l'état de leur conservation en définissant un idéal à atteindre. A la fois label de qualité et engagement personnel, la Charte peut aussi être un outil de formation, de réflexion pour l'équipe et de communication auprès du grand public.

*La présentation de la Charte de la conservation dans les Bibliothèques par Noëlle Balley est à écouter et réécouter grâce au player ci-dessous. Elle s'appuie sur un document écrit téléchargeable en bas de l'article.*

Partie 1 : présentation de la Charte

Partie 2 : la Charte en détail

**La mise en place d'un plan d'urgence : pour quoi faire ?**

L'après-midi une table ronde a permis de faire le point sur l'élaboration de plans d'urgence en bibliothèques et services d'archives et de réfléchir aux moyens de faire face à un sinistre. Si vous hésitez encore sur la nécessité de mettre en place un plan d'urgence, nous vous recommandons vivement d'écouter les deux mises en situation très évocatrices proposées par Noëlle Balley en introduction de cette table ronde (enregistrement ci-dessous) !

Plusieurs types d'accidents ont été mis en avant, de l'inondation soudaine à Chambéry, touchant les Archives municipales dans la nuit du 22 juillet 2015, au développement de moisissures à la Médiathèque de Vienne. Si chaque accident est particulier et nécessite une prise en charge spécifique, des moyens existent pour les limiter et mieux les appréhender. La table ronde a donc aussi été l'occasion de laisser la parole à plusieurs bibliothèques ayant ou étant en train d'élaborer un plan d'urgence.

*Vous pouvez écouter ou réécouter l'ensemble des témoignages grâce au player ci-dessous. Plusieurs documents ressources peuvent également être téléchargés en bas de cet article.*

---

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45  
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/a-re-ecouter-patrimoine-ecrit-du-plan-de-conservation-au-plan-d-urgence>